

OFFRE D'EMPLOI

La MRC de Minganie est à la recherche de personnes intéressées pour effectuer l'entretien annuel de la piscine 3 semaines à 40 heures par semaine de jour et faire des remplacements au cours de l'année.

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER

Assurer l'entretien et la propreté des infrastructures du Complexe aquatique de Minganie.

Du 21 juin au 13 juillet : 40 heures par semaine de jour

pour l'entretien annuel de la piscine

Remplacements dans l'année

Salaire selon expérience entre 26,47\$/heure et 34,54\$/heure

Principales tâches

- Assurer la propreté et l'entretien des infrastructures de la MRC de Minganie;
- Préparer le matériel et les locaux requis lors de la tenue d'activités;
- Suivre les recommandations en matière de santé et de sécurité au travail;
- Toute autre tâche connexe.

Connaissances requises

- Maîtriser le français parlé, lecture et écriture.

Habiletés techniques et/ou professionnelles

- Excellente capacité à travailler physiquement, à effectuer des tâches répétitives et à manipuler des instruments;
- Capacité à travailler dans un environnement à des températures variées (chaud, humide, froid);
- Habiletés manuelles;
- Capacité à appliquer avec rigueur les procédures;
- Être autonome, organisé et débrouillard;
- Habileté à travailler en équipe.

Conditions reliées à l'emploi

- 3 semaines à 40 heures par semaine de jour (8h à 17h) du 20 juin au 13 juillet;
- Remplacements dans l'année;
- Pour les remplacements : disponibilité à travailler sur un horaire variable le jour et le soir, sur semaine et fin de semaine;
- Rémunération entre 26,47\$/heure et 34,54\$/heure selon l'expérience en fonction de l'emploi.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 3 juin 2025.

MRC de Minganie

Sylvie Angel, responsable des ressources humaines

1303, rue de la Digue

Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0

Tél. : 418 538-2732, poste 1214

Fax : 418 538-3711

sangel@mrc.minganie.org

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. Seule la forme masculine est utilisée afin d'abrégier le texte.